

Expert en conseil patrimonial

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

L'ICES et l'Aurep sont partenaires pour proposer le certificat CCP « Conseiller le client dans la gestion de son patrimoine privé » dans l'Ouest. Les formations de l'Aurep en gestion de patrimoine sont reconnues comme formations de référence en France. Cette formation permet d'exercer les missions de conseiller en gestion de patrimoine (conseil en investissement financier, conseil juridique et fiscal, agent immobilier, intermédiation en assurances, prescriptions de produits financiers et courtage en crédits).



« Avec le partenariat Aurep/ICES, il est possible de suivre dans l'Ouest cette formation certifiante en gestion de patrimoine, reconnue comme l'une des meilleures. »

Jean Aulagnier, vice-président de l'Aurep

Objectifs

Cette formation permet de développer une approche globale du patrimoine (*audit patrimonial précis suivi de préconisations ciblées*).

Pour le participant, il s'agit de pouvoir mettre une ingénierie patrimoniale pluridisciplinaire (*économie, finance, droit civil, droit fiscal, droit social...*) au service des objectifs de ses clients.

FORMATION RECONNUE PAR L'ÉTAT



Cette formation est sanctionnée par un examen.

Certification inscrite au répertoire spécifique de France compétences

Formation professionnelle

Responsable scientifique de la formation

Nathalie Fouchier, Aurep

Conditions d'admission

Cette formation s'adresse à ceux qui ont la charge de conseiller une clientèle privée dans la gestion et l'organisation de leur patrimoine.

Bac +4

(VA possible)

Informations pratiques



3 à 4 jours /mois, sur 11 mois.

Planning de l'année sur [ices.fr/entreprises](https://www.ices.fr/entreprises)



ICES - 17 bd des Belges - La Roche-sur-Yon



Consulter l'ICES

Financement possible dans le cadre de la formation professionnelle continue.



entreprises@ices.fr

Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, sous contrat avec l'État, à but non lucratif.

Organisme de formation professionnelle n° 52 85 01174 85

L'ICES, reconnu pour l'excellence de son enseignement, s'inscrit dans un territoire d'entrepreneuriat dynamique, propice à l'alternance et à la création de réseaux professionnels.

La situation de l'établissement au centre de La Roche-sur-Yon permet un accès aisé à des locaux adaptés à la réception du public (proximité de la gare, parkings dédiés) et à la transmission des savoirs.

■ Programme de la formation CCP « Conseiller le client dans la gestion de son patrimoine privé »	Volume horaire 242 heures
→ Introduction De la gestion au conseil patrimonial, du contenu au contenant	
→ Le contenu - Choix et arbitrage des allocations d'actifs Composer le financier Actifs financiers en direct Produits de la gestion collective et produits structurés Composer l'immobilier Actifs immobiliers Financer l'immobilier, l'effet de levier du crédit, couvrir les risques de la dette Mixer Allocation patrimoniale d'actifs Mode de détention des actifs financiers Influence de l'environnement économique sur l'allocation d'actifs	
→ Le contenant - Choix et arbitrage des modes de conjugalités Choisir et arbitrer le régime matrimonial Contenants partagés, subis ou choisis Indivision, concubinage, Pacs Démembrement de propriété Assurance vie Sociétés civiles patrimoniales, immobilières et financières Opérations d'arbitrage choisies ou subies Libéralités entre vifs Transmission à cause de mort Influence de la fiscalité Fiscalité des revenus et des plus-values Fiscalité de l'investissement locatif Fiscalité du patrimoine (IFI) Fiscalité de la transmission à titre gratuit	
→ la mise en œuvre du conseil - Mettre en œuvre l'investissement Accompagner l'investisseur immobilier : acquérir, administrer Mettre en œuvre une prévoyance adaptée Préparer ses revenus de remplacement (retraite) Compléter ses revenus, convertir un capital en rente Adapter le conseil patrimonial aux préoccupations des clients Personnes protégées, majeurs, mineurs Survivant du couple Familles recomposées Construire et délivrer le rapport patrimonial (études de cas) La relation client De l'audit au closing Positionner et facturer ses prestations Satisfaire aux obligations réglementaires liées aux conseils	

■ Certificateur :

AUREP

FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE GESTION

Directeur de la formation professionnelle continue : Guillaume André

Contact : entreprises@ices.fr

ices.fr/entreprises



ICES
17 bd des Belges
85 000 La Roche-sur-Yon
02 51 46 12 13